

MAIRIE DE DOUAINS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 5 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du premier mars deux mil dix-neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints
M Jean-Louis GUETTARD
Mme Sandrine PRUNIER BOSSION

Etaient absents excusés :

MM Philippe UHGETTO, Philippe MARIE, Michel LE MORVAN, Dominique TIRON

Vincent LEROY a été élu secrétaire de séance,

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 janvier 2019 est approuvé.

DELIBERATIONS

- Formation Yoga, Madame RENARD (delib n°02.2019)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame RENARD, professeur de Gymnastique sur la commune souhaite ouvrir une section YOGA.

Pour ce faire, une formation est obligatoire.

La formation a un coût de 550 €

Le CDG27, nous a dit qu'il était possible de financer, celle-ci après présentation et délibération du conseil municipal.

Etant donné que Madame RENARD exerce sur 2 autres communes, dont la formation serait profitable, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de financer 1/3 de la formation.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Trésorier et à Madame RENARD

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

- **Contrôle des poteaux et bouches d'incendie par la SNA et pour autoriser le Maire à signer la convention (delib n°03.2019)**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que les obligations relatives à la défense extérieure contre l'incendie ont évolué ces derniers mois. En effet, celles-ci prévoient que le responsable de la défense extérieure contre l'incendie (Mairie) doit réaliser tous les 3 ans les contrôles techniques des points incendie. Seine Normandie Agglomération dispose des compétences pour réaliser les contrôles précités et propose la signature d'une convention avec les communes qui définit les modalités techniques et financières de ces contrôles. Pour notre commune, les tarifs appliqués sont les suivants :

- 10 € HT par point audité
- 80 € HT par rapport (si moins de 50 points à auditer)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition et autorise Madame Le Maire à signer la convention.

Madame Le Maire est chargée de la présente délibération

- **Modification statutaire (delib. N°04.2019)**

Le Conseil Municipal de Douains,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DELE/BCLI/2018-44 du 11 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/19-192 du conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération en date du 20 décembre 2018, portant modification statutaire, notifiée aux communes par courrier du 14 janvier 2019 ;

Vu le rapport de présentation de Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : D'approuver les statuts modifiés de Seine Normandie Agglomération, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de la justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Trésorier et à Monsieur le Président de Seine Normandie Agglomération.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

SNA

- **Atelier territoire 100%.**

La SNA s'est engagée dans une politique forte de développement des énergies renouvelables. L'objectif est en effet de couvrir, d'ici 2040, l'intégralité de la consommation d'énergie par des énergies renouvelables.

Cette démarche s'inscrivant dans une labellisation régionale, une stratégie et un plan d'actions doivent être mis en place. Ce travail doit amener à la rédaction d'une feuille de route permettant d'atteindre cet objectif de 100% d'énergie renouvelable.

La SNA organise un atelier « territoire 100% énergie renouvelable en 2040 », le 20 mars prochain pour travailler sur les énergies renouvelables et la diminution de la consommation d'énergie.

Un référent doit être nommé dans chaque commune. Monsieur Leroy se propose.

- **Compte rendu parlement des maires**

Madame le Maire n'a pas pu assister à cette réunion.

Sujets abordés :

PLH pour Douains :

- Regarder les dents creuses
- Noter les bâtiments susceptibles de changer de destination, souhait d'avoir des logements d'au moins 60m²
- Terrain rue du Vivier répertorié
- Les terres de la commune répertoriées soit environs 10 parcelles

Madame le Maire va prendre contact avec le responsable du PLH afin de l'informer que les référents de la commune n'ont jamais été contactés et souhaitent participer à l'élaboration des documents.

FINANCES

Tracteur Tondeuse :

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont fait le choix de réparer le tracteur tondeuse. La culasse a donc été commandée et doit être changée dans les jours à venir.

Cette réparation évite un investissement d'environ 25 000 €.

Madame Le Maire informe qu'au vu de la préparation du budget prévisionnel, il serait envisageable de prendre un camion benne en section de fonctionnement, en crédit-bail.

Pour information la commission finance se tiendra le jeudi 14 mars à 18h30. Madame Le Maire propose à l'ensemble du conseil municipal d'y participer.

Vitre salle communale

Madame Le Maire informe qu'une vitre de la salle communale est cassée. Un devis de remplacement a été fait par l'entreprise BONTEMS pour un montant de 348.36 €. Se renseigner auprès de l'assurance pour une prise en charge.

Tables/chaises salle communale

Madame Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de changer le mobilier de la salle communale.

Un devis pour le changement de 16 tables et 80 chaises a été établi par MEFRAN au tarif de 3479.90 € TTC. Ce devis sera présenté à la commission finances.

PLU

Un mail va être prochainement envoyé à la commission PLU pour une dernière relecture.

Prochaine réunion le 12 mars à 20h.

SYNDICAT DE VOIRIE

Monsieur LEROY n'a pas pu se rendre à la réunion.

Le président du Syndicat de Voirie a présenté le Débat d'orientation Budgétaire, puis les prévisions 2019.

Madame Gascoin, secrétaire, est partie en retraite elle est remplacée par un contrat de 3 mois.

Monsieur Leroy demande ou en est l'avancement du tout à égout, Madame Le Maire à une réunion jeudi 7 mars où elle se renseignera.

Une demande de travaux avait été reçue en mars 2019 or, les marchés ne sont pas lancés.

Il est remarqué, qu'il y a peu d'échange à ce sujet avec la SNA, et que l'ensemble du conseil municipal est insatisfait du service assainissement de la SNA.

Mc ARTHUR GLEN

Madame Le Maire informe le conseil municipal que l'ouverture de chantier a été reçue en mairie.

Une réunion concernant l'aménagement de la route a eu lieu en mairie pour rencontrer les services du Département.

En accord avec SAPN, les deux giratoires vont être modifiés, celui de l'air de co-voiturage et celui de la zone. Des 2X2 voies vont être créées sur la RD181 sur environ 30 mètres de chaque côté des giratoires..

Une voie douce va être matérialisée sur la voie des tracteurs. Monsieur Leroy s'interroge sur la légalité et demande le dossier de délibération dans lequel il devrait y avoir un rapport accidentologie.

Monsieur Serrano demande si la CCI a déposé un permis pour les clusters, madame Le Maire répond NON.

BILAN COMMISSIONS

- SIVOS

La dernière réunion a eu lieu début février concernant les travaux de rénovations des peintures et le changement des radiateurs électriques.

Monsieur Leroy a assisté au conseil d'école qui s'est tenu le jeudi 30 mars :

- Les horaires d'écoles actuelles seront maintenues pour la prochaine rentrée.
- Le projet pédagogique a été présenté
- Des parents sont mécontents car la classe de la moyenne section ne fera pas de sortie scolaire cette année
- Projet de bibliothèque, Madame Le Maire s'est mise en contact avec la Directrice de l'école pour lui proposer les livres ainsi que des étagères de la bibliothèque de la commune.
- Un parent d'élève s'est plaint du manque de présence des professeurs, trop d'absence sans remplacement, des mails pas toujours clairs, sur la demande de garder les enfants chez soi quand un professeur n'est pas la ... Monsieur Sanson, Maire de la Heunière, a rappelé lors du conseil de classe, que l'école était obligatoire et que tous les enfants doivent être reçus, de donc ne pas envoyer de mail aux parents.
- Il y a toujours des bagarres sur le temps du midi
- Il est remonté que la porte d'entrée de l'école est toujours ouverte pendant la garderie donc risque d'enlèvement ou autre. Monsieur Leroy a proposé au conseil d'école que le SIVOS installe une gâche électrique
- Il a été demandé par la directrice de l'école de le SIVOS l'intervention de la gendarmerie pour les stationnements gênants.
- La kermesse de l'école sera le 22 juin à Saint Vincent.

- Travaux

La société SOCOTEC est venue faire les contrôles annuels du terrain de foot et de l'air de jeux. Pas mal de petites choses à réparer qui seront faites par l'employé communal après l'achat des EPI.

Monsieur Leroy a presque établi tous les devis nécessaires pour la préparation du budget 2019.

Madame le Maire s'est mise en relation avec monsieur Ermacora Guy, pour la réalisation des plans. Ils seront présentés à la commission finances. En projet, un commerce au rez de chaussé et un logement à l'étage.

Un boitage est prévu pour donner la priorité à la population de Douains pour la gérance du commerce. Le projet devrait sortir début 2020.

- **CCAS**

La prochaine réunion est prévue le 21 mars 2019.

- **Commission animation**

Madame Le Maire a préparé une convention qu'elle soumettra au comité des fêtes lors d'une prochaine rencontre.

Monsieur SERRANO demande s'il y aura une réunion avant l'officialisation du comité des fêtes, Madame Le Maire a répondu OUI

- **Foot**

Un rappel à l'ordre a été fait auprès du président du club de football concernant la tenue en propreté du véhicule. La mairie s'engage au préalable que le véhicule soit libéré dans des conditions acceptable.

Monsieur Leroy rappelle que c'est un véhicule de la mairie mis à disposition au club de football et non l'inverse.

- **Commémoration**

La cérémonie du Front de Seine se tiendra le 15 juin prochain.

Le déroulement se fera d'une manière différente pour éviter de la fatigue aux portes drapeaux.

Pour Douains une seule cérémonie autour du Monument aux Morts.

Présence d'un trompettiste et de la troupe des Borsalinos.

Un apéritif sera servi à la maison communale, Offert par la mairie de Blaru, suivi d'un repas ouvert à tous au tarif de 20 euros.

Monsieur Guettard demande la mise en relation avec l'école de Douains pour que des élèves chantent la marseillaise.

DIVERS

Madame le Maire a reçu une demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour vendre des produits locaux ainsi que du pain bio. Après avoir présenté au conseil municipal cette demande, les élus acceptent à l'unanimité cette vente sur le parking de la place de l'Eglise.

La vente se fera tous les mercredis midi après avoir passé commande au préalable sur la page Facebook le panier de Douains.

Le panier est au tarif de 12.50 euros.

La SNA organise des formations de BAFA, les informations sont en Mairie.

Le 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes.

Un Cub a été déposé pour une division foncière Chemin des ruches.

Madame Prunier Bossion informe le Conseil Municipal qu'elle va quitter la région en juillet prochain.

Fin de la séance 23h00

Le maire
Catherine COUÂNON

Catherine COUÂNON Maire	Bernard UGUEN 1 ^{er} adjoint	Vincent LEROY 2 ^{ème} adjoint	Ulric SERRANO 3 ^e adjoint
Philippe UHGETTO <i>Absent excusé</i>	Philippe MARIE <i>Absent excusé</i>	Sandrine PRUNIER BOSSION	Dominique TIRON <i>Absent excusé</i>
Jean-Louis GUETTARD	Michel LE MORVAN <i>Absent excusé</i>		